

Passe Navigo : les entreprises et les usagers vont payer plus

- La région Ile-de-France et l'Etat sont parvenus lundi à un accord.
- Le tarif va être relevé de 3 euros.
- Hausse du versement transport.

TRANSPORTS

Dominique Malécot
@DMalecot

Une semaine après avoir engagé un bras de fer avec le gouvernement sur le financement du passe Navigo à tarif unique en menaçant de l'augmenter de 15 euros par mois, Valérie Pécresse a finalement trouvé lundi un accord avec Manuel Valls. La présidente Les Républicains de la région Ile-de-France et le Premier ministre sont parvenus à un compromis pour combler le déficit structurel de l'abonnement à tarif unique évalué à 300 millions.

L'usager va être mis à contribution. Le passe Navigo devrait augmenter de 3 euros, à 73 euros, dès le 1^{er} août prochain. Cette augmentation permettra d'améliorer le matériel roulant de la SNCF et de la RATP, de développer les réseaux de bus, d'installer de la vidéoprotection dans les trains ou de faciliter l'usage du vélo. Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) devrait voter cette hausse le 13 juillet prochain. Son produit devrait atteindre 100 millions d'euros en année pleine.

4,250

MILLIARDS D'EUROS

Ce que coûte aux entreprises le système de transport en Ile-de-France en additionnant environ 3,4 milliards de versement transport et quelque 850 millions de remboursements aux salariés d'une partie du passe Navigo.

Les entreprises, qui bénéficient indirectement de cette amélioration des services de transport, vont aussi être mises à contribution à compter du 1^{er} janvier prochain. Le gouvernement s'engage pour cela « à soutenir activement » des amendements dans le cadre de la loi de finances pour 2017. Le versement transport (VT) devrait ainsi être relevé uniformément de 0,1 point dans toute l'Ile-de-France pour les entreprises qui comptent au moins 11 salariés.

De plus, les entreprises de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, qui payaient moins, vont devoir rattraper en trois ans les taux de Paris et des Hauts-de-Seine. « La plupart des lignes que nous ouvrons et que nous construisons actuellement concernent ces départements, qui étaient jusqu'à alors moins bien desservis que Paris et les Hauts-de-Seine », justifie Valérie Pécresse. Ces hausses du VT se traduiront par 200 millions d'euros de plus à acquitter par les entreprises.

L'automobiliste aussi

La même loi de finances devrait permettre au STIF de mobiliser 100 millions d'euros par an provenant d'une hausse de la taxe sur les carburants (Ticpe), si c'est compatible avec le droit européen.

Sur le financement des infrastructures l'accord prévoit aussi que l'Ile-de-France puisse conserver le produit de la hausse de la CVAE liée au développement économique. L'Etat s'engage aussi à faciliter la vente des anciens sièges de la RATP et du STIF, et rappelle qu'il a demandé à la Société du Grand Paris d'apporter 500 millions d'euros supplémentaires à la réalisation du prolongement RER Eole vers l'ouest. ■



Pour l'usager, le passe Navigo devrait passer à 73 euros dès le 1^{er} août. Quant aux entreprises, elles seront mises à contribution en janvier prochain. Photo Nicolas Tavernier/RÉA